

Meilleurs Vœux Bloavezh Mat



Invitation

2026

Monsieur le maire
et le conseil municipal de Saint-Urbain
ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux 2026

Vendredi 09 janvier
à 19h00
Salle Ty Kreis-Ker

Le conseil municipal s'est réuni lundi 8 décembre 2025, sous la présidence du maire Julien POUPON. A l'ordre du jour, des demandes de subventions, des conventions pour la politique liée à l'enfance et des travaux.

Jacques BEAUCHAMP, excusé, a donné pouvoir à B. LE CAHAREC

I ACCÈS À L'ÉCOLE

Le maire a rappelé les travaux effectués cet été concernant la sécurisation de l'école par l'installation d'un vidéophone, d'un système d'alerte « attentat - intrusion » afin d'éviter les intrusions, dans le cadre du plan Vigipirate. Une demande de financement via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance n'a pas abouti, faute de crédits d'Etat. Le coût des travaux s'élève à 9 752 € hors taxes. Julien POUPON a sollicité le Département au titre de l'appel à projet Sécurité, et la collectivité sera aidée à hauteur de 50 %.

II RÉPARATIONS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une panne au niveau du réseau électrique vers Ti An Holl a nécessité des investigations pour résoudre le problème.

Pour financer ces travaux, la commune sollicite un financement du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF).

Le coût des réparations est de 2 800 € hors taxes, répartis à parts égales entre le SDEF et la commune.

III ENFANCE JEUNESSE

Laure Lauvergeat, adjointe, a présenté les conventions qui lient la commune à des structures de l'enfance jeunesse.

La commune prolonge d'un an son partenariat avec la MPT de Lanerneau pour l'ouverture de l'espace jeunes à Ti An Holl et les vac'ados.

La commune renouvelle ses conventions avec les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du canton de Daoulas, à Loperhet, Irvillac et l'Hôpital Camfrout. L'ouverture de l'antenne à Irvillac les mercredis répond à la demande croissante d'accueil des jeunes.

IV EN BREF

Vente d'un délaissé de voirie à un propriétaire de Kersulec pour une superficie totale d'environ 22 m². Le prix amiable est fixé à 2,25 € le m², soit environ 60,75 €.

Un bail de location pour le champ de tir, situé près du golf est voté avec un agriculteur pour une durée de neuf ans au prix de 150 € à l'hectare.

Une subvention de 200 € est accordée pour la création de l'association :

« **Kendi Colocataires Solidaires** »

pour initier un lieu de vie pour les personnes atteintes d'Alzheimer.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie

Nouvel entrepreneur :

Aux Arbres etc BZH

Maël Loyer

arboriste, élagueur-grimpeur diplômé

Conseils, diagnostic, inspections mécanique

Taille et éclaircie des grands arbres

Purge des branches cassées tempêtes.

Mise en sécurité sites & réseaux, retrait du bois mort

Consolidation, et taille d'alignement

Démontage par tronçons, abattage.

Entretien des talus, Débroussaillage, broyage.

Capture d'essaim d'abeilles.

et récupérations chats perchés...)

Devis gratuit et sans engagement

Maël Loyer

29800 ST-URBAIN

07.60.47.72.36

mael.loyer@gmail.com

siret : 9105031600025



Salle de motricité et multi-activités

Cette nouvelle structure qui était sur le programme municipal, doit être mise en route en avril 2026.

L'école pourra se servir de la salle pour leurs activités d'éveil corporel et motricité en journée. Elle serait logiquement dédiée aux activités associatives en dehors des créneaux horaires scolaires.



Entretien des haies :

un geste pour la sécurité de tous

L'entretien régulier des haies en bordure de propriété permet la sécurité de la voirie, de maintenir les trottoirs dégagés, d'assurer une bonne visibilité aux intersections et de protéger l'intégrité de la voirie en évitant l'envahissement des végétaux sur la chaussée.

Chaque propriétaire est donc invité à vérifier régulièrement l'état de ses plantations et à procéder aux coupes nécessaires.

Naissances :

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

- Swann LE GOUES FONLENO né le 7 novembre.
- Léo CARRE né le 18 novembre.

INFORMATION MUNICIPALE

Inscription sur les listes électorales.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**.

Plusieurs façons pour vous inscrire :

venir en mairie et remplir le document papier

ou en ligne sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1639.

Il vous faudra un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre pièce d'identité.



Recensement citoyen

Tout jeune français âgé de **16 ans** doit se présenter et se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette journée est obligatoire afin de pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à l'examen du permis de conduire en France. Afin de lui délivrer l'attestation de recensement, le jeune doit se présenter en mairie avec une pièce d'identité valide ainsi que son livret de famille.



Sapin malin, l'opération proposée par la Communauté d'agglomération, revient pour la septième année consécutive dans tout le Pays de Landerneau-Daoulas, **du 07 au 24 janvier 2026**.

Le service environnement de la CAPLD vous propose de déposer vos sapins dépourvus de décoration, de sac à sapin et de pied, dans l'enclos mis en place sur le **parking de la salle Ty Kreis Ker**.

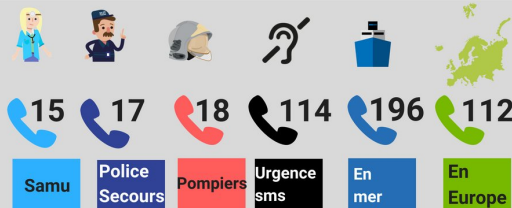
Ces sapins seront broyés gratuitement le samedi 10 janvier de 09h30 à 12h30, et chacun pourra repartir avec du broyat pour ses parterres ou jardinières.

L'an dernier, 3 189 sapins ont ainsi

été broyés sur l'ensemble du Pays de Landerneau Daoulas, soit près de 26 tonnes.

Pendant la période des fêtes, la mairie sera exceptionnellement fermée les vendredis 26 décembre et 02 janvier ainsi que les samedis 27 décembre et 03 janvier. Merci de votre compréhension.

URGENCE : QUI APPELER ?



NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPE 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

Tél Mairie **02 98 25 03 04**

Courriel mairie@st-urbain.bzh

Site www.saint-urbain.com

Facebook [CommuneDeSaintUrbain29](https://www.facebook.com/CommuneDeSaintUrbain29)

Newsletter.....<https://us9.campaign-archive.com/?u=a1d93185deddc3ddfccee3c4d&id=82005eeced>

HORAIRES MAIRIE.

Lundi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi :	10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
Jeudi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi :	08h45 -12h00
Samedi :	08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 31 déc.	Mercredi 24 déc.
Mercredi 14 janvier	Mercredi 7 janvier
Mercredi 28 janvier	Mercredi 21 février

Le prochain bulletin paraîtra fin février. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) avant le 15 février dernier délai. Merci.

KENDI COLOCATIONS

Habitants de Saint-Urbain depuis 25 ans, Nolwenn et Sylvain Kervévan portent un projet innovant pour notre territoire. Forts de leur expérience dans l'accompagnement des personnes âgées, ils souhaitent créer

un habitat partagé Alzheimer en zone rurale.

L'objectif : Entre le maintien à domicile et l'Ehpad, il existe un manque d'alternatives adaptées. Le projet Kendi Colocations Solidaires vise à offrir un cadre de vie chaleureux et sécurisé, permettant aux personnes âgées de continuer à profiter d'un environnement proche de la nature, avec jardinage et médiation animale.

Le lieu pressenti : Une maison de 321 m² à Dirinon, comprenant 10 chambres, de grands espaces communs et un jardin sécurisé de 16 000 m², a été identifiée.

Dans cette maison, il y aura présence d'auxiliaires de vie 24h/24 et 7j/7, et un encadrement par un coordonnateur de la vie sociale et partagée. Chaque occupant sera locataire, avec un loyer et les charges du quotidien.

Financement : L'achat de la maison nécessite de réunir 1 million d'euros. Le couple pourra compter sur le soutien des banques, mais souhaite associer la population, par du bénévolat, par des dons, ou par un investissement solidaire ouvrant droit à une réduction fiscale.

Pour toute information et/ou pour faire un don :

courriel : kendi.asso@gmail.com Tél. 06 62 67 35 11.

Cette nouvelle association a rassemblé un large et nombreux public lors de la réunion d'information du jeudi 27 novembre 2025 à la salle Ty Kreis Ker.



REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés organisé et offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a eu lieu le vendredi 12 décembre à la salle Ty Kreis Ker de Saint-Urbain. A cette occasion, 106 convives ont pu profiter d'un moment chaleureux, mêlant repas, danses et musiques entraînantes.



BIBLIOTHEQUE LES MILLES FEUILLES

La bibliothèque « Les Mille Feuilles », à Saint-Urbain, a organisé une grande soirée jeux, en partenariat avec la Maison pour tous (MPT) de Landemeau et la ludothèque La Cabane des P'tits Lutins, le vendredi 5 décembre, entre 17h00 et 21h00. L'animation était dédiée aux enfants, adolescents et aussi, à leurs parents.

Le concept qui plaît énormément, a déjà trouvé son public dans plusieurs communes du territoire du pays de Landemeau-Daoulas :

Pencran, Trémaouézan, Plouédern ou La Roche-Maurice. De nombreux jeux vidéo, consoles et écrans sont mis à disposition du public.

Cet événement est aussi l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre la bibliothèque et les actions de la MPT, indiquent Quentin Audrezet, animateur jeunesse de la MPT, et Anne-Perrine Cocman, salariée de la bibliothèque Les Mille Feuilles.

